



Cérémonie des traités de 2011 Vers une participation et une mise en œuvre universelles

Communiqué de presse

Les pays sont invités à signer, ratifier ou adhérer aux traités multilatéraux durant la Cérémonie des traités de 2011

La Cérémonie mettra en relief les traités déposés auprès du Secrétaire général qui concernent les droits de l'homme, la criminalité organisée, le désarmement et la protection de l'environnement

Pour continuer à renforcer le droit international et à affermir l'état de droit, l'Organisation des Nations Unies organisera la douzième Cérémonie des traités au Siège du 20 au 22 et les 26 et 27 septembre 2011. Lors de la Cérémonie, les États Membres sont invités à signer, ratifier ou adhérer aux 550 traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général.

Dans la lettre d'invitation qu'il a adressée aux États Membres, le Secrétaire général Ban Ki-moon indiquait que cette Cérémonie des traités serait « l'occasion pour les États de démontrer leur attachement au principe de la primauté du droit aux niveaux national et international ».

La Cérémonie des traités de 2011 a particulièrement mis en lumière soixante quatre traités. Étant donné que cette année marque le 50e anniversaire de la *Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie*, et le 60e anniversaire de la *Convention de 1951 relative au statut des réfugiés*, cette Cérémonie souligne les défis du déplacement forcé et de l'apatridie. L'année 2011 marque également le lancement d'ONU Femmes, et les traités relatifs à l'autonomisation et la protection des femmes seront de même mis en évidence.

La Cérémonie de septembre sera également axée sur les traités qui abordent des priorités stratégiques de l'ONU tels que les droits de l'homme, le désarmement et la non-prolifération, la prévention et la suppression des actes de terrorisme et le crime organisé, mais aussi le développement durable et la protection de l'environnement en vue de la préparation de la Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable.

Les traités retenus pour la Cérémonie des traités de 2011 comprennent cinq nouveaux traités, adoptés en 2010 :

- *L'Accord multilatéral pour l'établissement d'un groupe international de réflexion pour les pays en développement* (New York, 24 septembre 2010)
- *L'Accord international sur le cacao, 2010* (Genève, 25 juin 2010)
- *La Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage* (Kinshasa, 30 avril 2010)
- *Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique* (Nagoya, 29 octobre 2010)
- *Le Protocole additionnel de Nagoya – Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques* (Nagoya, 15 octobre 2010).



Pendant la Cérémonie, les États auront également l'occasion de déposer des déclarations reconnaissant la compétence obligatoire de la CIJ en application du paragraphe 2 de l'article 36 du Statut de la Cour.

Par ailleurs, la Cérémonie mettra l'accent sur les traités relatifs à la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé. L'importance de ces instruments pour l'accomplissement efficace des missions de l'Organisation dans le monde ne cesse de croître.

Contexte

En septembre 2000, les Nations Unies ont invité les dirigeants du monde, réunis pour le Sommet historique du Millénaire, à mettre à profit leur présence au siège des Nations Unies pour signer un nombre important de grands traités internationaux. Cette année, la cérémonie des traités dénommée « Une invitation à la participation universelle », a offert une plate-forme pour que les Gouvernements puissent faire part de leur détermination à renforcer l'état de droit chez eux comme sur la scène mondiale. Depuis, la cérémonie des traités a lieu chaque année, souvent parallèlement au débat général de l'Assemblée générale, en septembre. Depuis 2000, les cérémonies des traités ont donné lieu à près de 1591 nouvelles signatures, ratifications, adhésions, accessions ou autres actions liées aux traités.

Pour de plus amples informations concernant la Cérémonie des traités 2010, veuillez consulter:

<http://treaties.un.org>

Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez contacter :

Renata Sivacolundhu, Département de l'information

E-mail: sivacolundhu@un.org, Tel: +1 212 963 2932